



# SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY

## **PROGRAMME NATIONAL Leader+**

**2000-2006**

### **Rapport annuel d'exécution Année 2005**

**GAL Midi-Quercy  
FR-MP07**

**Validé lors du 9<sup>ème</sup> Comité de Programmation  
du 05 juillet 2006**

Dossier suivi par Philippe DARBOIS et Marie-Christine VIGUIER

Fait à Nègrepelisse, le 29 mai 2006



Cette réalisation a été financée par l'Union Européenne  
Dans le cadre du programme Leader+ Midi-Quercy

12, rue Marcelin Viguié – BP 82 – 82800 NEGREPELISSE  
Tél. : 05-63-24-60-64 – Fax : 05 63 24 60 65  
E mail : [pays.midi.quercy@info82.com](mailto:pays.midi.quercy@info82.com) - Site Internet : [www.midi-quercy.fr](http://www.midi-quercy.fr)

## INTRODUCTION

Le rapport annuel d'exécution 2005 du programme LEADER+ Midi Quercy se veut être le reflet de l'avancement quantitatif et parfois qualitatif de ce dernier. Ceci à travers la présentation des actions et des opérations qui ont bénéficié du programme, des moyens mis en œuvre pour l'animer et le gérer dans sa globalité et son environnement institutionnel et local .

L'année 2005 a vu une stabilité des factures saisies par rapport à 2004, permettant de dépasser le critère d'avancement de réalisation dit « Profil de Berlin » au 31/12/2005 (108.9% réalisé). **Ceci a conforté l'obtention d'une dotation complémentaire de 300 000€ pour abonder les mesures 1-3-5 du plan de développement du programme LEADER+ MIDI-QUERCY.**

En effet le renforcement de l'équipe d'animation et surtout de gestion du programme en 2004 a permis d'installer une dynamique propre au programme LEADER+ Midi-Quercy qui s'est poursuivie en 2005.

L'avancement du projet Leader+ s'est opéré en parfaite harmonie et complémentarité **avec la démarche Pays en cours**. On peut résumer cette complémentarité en notant un effet d'émulation et de dynamisation des deux procédures l'une pour l'autre et inversement.

En effet, le programme Leader+ a pu bénéficier de l'organisation technique et politique du Pays (création du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy et du Conseil de Développement en complémentarité du Syndicat Mixte et des EPCI.) qui a fortement facilité l'appropriation de l'esprit Leader+ par les élus, les membres du Conseil de Développement et les techniciens associés.

Le rapport d'exécution 2005 est avant tout une photo à l'instant t qui évalue l'avancement quantitatif du programme.

Une évaluation intermédiaire globale du programme LEADER+ a été réalisée en 2005, dans le cadre d'un conventionnement avec l'Université du Mirail, qui a permis d'avoir une approche plus qualitative de la vie du programme.

# SOMMAIRE

<b>I – Modification des conditions générales ayant une importance pour l’exécution du programme de développement</b>	P 4
<b>II – Etat d’avancement des différentes actions du thème fédérateur, de l’assistance technique et de la coopération</b>	
A – Etat d’avancement du programme de développement	P 4
B – Etat d’avancement par action du thème fédérateur	P 6
C – Etat d’avancement des actions d’assistance technique	P 12
D – La coopération	P 15
<b>III – Exécution financière</b>	
A – Etat de la programmation	P 16
B – Situation des paiements	P 16
C – Le suivi du dégagement d’office	P 17
<b>IV – Dispositions prises pour assurer la qualité et l’efficacité de la mise en œuvre du programme de développement</b>	
A – Fonctionnement du Comité de Programmation	P 18
B – Utilisation de l’assistance technique	P 19
C – Actions d’évaluation du programme	P 20
D – Mesures prises pour assurer la publicité du programme	P 22
E – Actions de Contrôle de Service Fait	P 22
F – Utilité de la mise en réseau	P 23
G – Synthèse des problèmes rencontrés	P 23
<b>V – Dispositions prises pour assurer le respect des politiques communautaires</b>	P 23
<b>Conclusions</b>	P 24

## I. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES AYANT UNE IMPORTANCE POUR L'EXECUTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

Aucun changement majeur influant sur la mise en œuvre du programme n'est intervenu durant la période.

## II. ETAT D'AVANCEMENT DES DIFFERENTES ACTIONS DU THEME FEDERATEUR, DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE LA COOPERATION.

### A- ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

#### 1. Approche globale du nombre de dossiers instruits

Année	Nbre de Dossiers examinés en C.P.	Nbre de dossiers ajournés	Nbre de dossiers refusés	Nbre d'avis favorable
2003	22	2	1	19
2004	22	0	0	22
2005	9	0	0	9

#### 2. Approche financière globale de la programmation (saisie PRESAGE au 31/12/05)

Année	Coût total éligible	Féoga 0 programmé	Factures	Payé au MO
2003	403 664 €	211 451 €	189 090 €	0 €
2004	804 225 €	355 990 €	580 239 €	113 752 €
2005	459 651 €	188 893 €	540 646 €	427 344 €
Cumulé	1 667 540 €	756 334 €	1 309 975 €	491 650 €

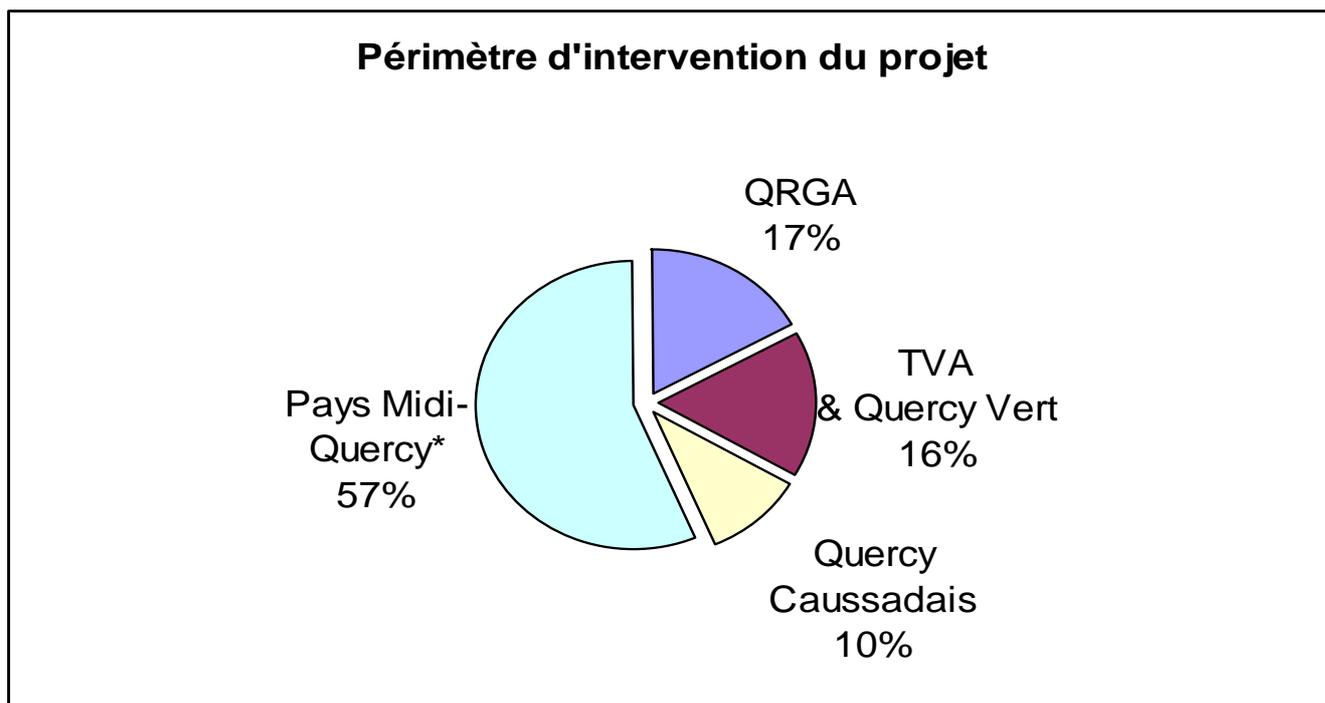
- ✓ Baisse du Coût total programmé et du montant FEOGA programmé par rapport à 2004, qui reviennent au niveau de 2003
- ✓ Le montant de factures saisies en 2005 se maintient au niveau de celui de 2004

Le renforcement de l'équipe technique en 2004 a donc permis de rattraper le retard en ce qui concerne la réalisation (factures acquittées saisies) et en partie la programmation (coût total éligible).

	Total éligible	UE	Etat	Région	Département	Autre public	Autre privé
Programmé sur PRESAGE*	1 667 540 €	756 334 €	53 704 €	195 259 €	227 637 €	209 211 €	225 395 €
Engagé sur PRESAGE	1 667 540 €	701 991 €	45 704 €	132 254 €	173 391 €	235 310 €	378 890 €
Mandaté sur PRESAGE	1 309 975 €	491 650 €	44 204 €	51 598 €	90 788 €	278 150 €	353 585 €

## Répartition Géographique du Maître d'Ouvrage

Situation géographique du Maître d'ouvrage du projet	Nbre de projets	Coût total programmé	%	FEOGA O programmé	%
Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	14	287 201 €	17.22%	110 722 €	14.64%
Terrasses et Vallées de l'Aveyron et Quercy-Vert	11	267 273 €	16.03%	116 827 €	15.45%
Quercy Caussadais	4	172 752 €	10.36%	86 375 €	11.42%
Pays Midi-Quercy*	21	940 314 €	56.39%	442 409 €	58.49%
Total	50	1 667 540 €	100%	756 333 €	100%



\* Projets dont le périmètre d'intervention est le Pays Midi-Quercy.

Maîtres d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy et Association (ex. : La Maison du Patrimoine, Le fond et la forme...);

**Les principes d'unité, de cohérence et d'égalité au niveau du territoire sont relativement bien respectés étant donné que plus de la moitié de l'enveloppe Leader+ est consacrée à des projets dont le périmètre d'intervention est l'ensemble du Pays MQ.**

## B.- ETAT D'AVANCEMENT par action du thème fédérateur au 31 déc. 2005

### Fiche Action LEADER +

N°1

<b>INTITULE :</b> Améliorer la connaissance et la prise de conscience des ressources physiques du territoire			
<b>Objectif et rapport à la stratégie de développement :</b>			
L'objectif est d'accompagner de susciter, et de favoriser toute initiative permettant de recenser, d'étudier, et d'inventorier le patrimoine environnemental du Pays Midi-Quercy. Des partenariats nouveaux pourront être imaginés avec notamment les universités (en dehors des missions de service public de ces établissements) pour attribuer des bourses de recherche à des étudiants du Pays ou voisins, répondant à l'objectif cité précédemment. De même, les initiatives de valorisation, de diffusion au plus grand nombre et notamment un public jeune (hors temps scolaire), des études, recherches, effectuées seront également soutenues. Un opérateur à Caylus "Maison du patrimoine", sera un partenaire privilégié du GAL pour collecter et diffuser ces connaissances auprès du public jeune			
<b>Critères de suivi de la sous-mesure :</b>			
Indicateurs de réalisation	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
	- Nombre d'expositions du patrimoine	15	3
	- Nombre d'études	5	5
	- Acteurs locaux impliqués		6
	- Mobilisation des acteurs et des structures		6
<b>Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :</b>			
- Actions d'inventaire, de sensibilisation sur l'environnement sur du long terme			
<b>Plan de financement en euros</b>			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
560 000	280 000	196 000	84 000

### Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin (2001/2003)	FEOGA écriété	% d'avancement	Montant mandaté
<b>Au 31/12/03</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>27 594 €</b>	<b>34 267 €</b>	<b>124 %</b>	<b>0 €</b>
<b>Au 31/12/04</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>53 712 €</b>	<b>84 698 €</b>	<b>158 %</b>	<b>15 427 €</b>
<b>Au 31/12/05</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>83 322 €</b>	<b>145 074 €</b>	<b>174 %</b>	<b>121 818 €</b>

*Cette action connaît un avancement important en programmation et en réalisation qui reflète la nécessité pour le territoire du PMQ d'engager un travail de fond de connaissance et d'analyse de son patrimoine. Le plan de financement de l'action devra en 2006 faire l'objet d'un ajustement pour abonder les fonds UE disponible.*

### Priorités transversales

Libelle Priorité	Neutre	Positif	Remarquable	Total
Egalité des chances	5	2		7
Emploi	3	4		7
Environnement	1	5	1	7
NTIC	3	4		7

Opérations concernant cette action (7) :

- **8257** : Elaboration d'une charte paysagère pour le Pays Midi-Quercy
- **10653** : Etude de préfiguration pour l'inventaire du patrimoine du Pays Midi Quercy
- **13719** : Faisabilité d'un projet de centre européen des arts du feu au Château de Nègrepelisse
- **13793** : Réalisation d'un inventaire numérisé du patrimoine bâti du Pays M.Q. 2004
- **14603** : Atelier d'écriture autour des contes et légendes du Pays Midi-Quercy
- **14755** : Inventaire numérisé du patrimoine bâti du Pays M.Q. 2005
- **17977** : Mise en œuvre de la charte paysagère 2005

<b>INTITULE :</b> Favoriser la transformation, l'adaptation des ressources physiques aux enjeux d'une qualité environnementale			
<b>Objectif et rapport à la stratégie de développement :</b>			
L'objectif est de susciter la création de nouveaux partenariats dans le domaine des énergies renouvelables, l'expérimentation de nouvelles pratiques environnementales ou de dynamiser des outils collectifs existants par une animation, un appui technique spécifique (volet environnemental sur l'eau, le paysage...).			
Les échanges avec les Pays voisins (Lot, Aveyron, Tarn et Montauban) seront privilégiés afin d'avoir une approche globale sur certaines ressources (l'Aveyron, points de captage d'eau potable, le paysage ...). L'ensemble de ces actions concourra à améliorer la compétitivité environnementale du Pays Midi Quercy.			
<b>Critères de suivi de la sous-mesure :</b>			
Indicateurs de réalisation	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
	- Opérations d'information, animation, étude, conseil - Communes concernées - Formation et développement de partenariats - Etudes - Opérations de valorisation des énergies renouvelables	10    10	46 40 21 8 7
<b>Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :</b>			
- Multipartenariat durable			
<b>Plan de financement en euros</b>			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
360 000	180 000	126 000	54 000

**Etat d'avancement financier**

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin (2001/2003)	FEOGA écriété	% d'avancement	Montant mandaté
<b>Au 31/12/03</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>27 594 €</b>	<b>33 684 €</b>	<b>122 %</b>	<b>0 €</b>
<b>Au 31/12/04</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>53 712 €</b>	<b>57 144 €</b>	<b>106 %</b>	<b>0 €</b>
<b>Au 31/12/05</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>83 322 €</b>	<b>73 169 €</b>	<b>88 %</b>	<b>65 362 €</b>

*L'avancement de l'action reste équilibré et conforme aux prévisions en matière financière et nombre d'opération. Toutefois un ralentissement de la programmation en 2005 devrait être compensé en 2006 par le lancement du programme ATHENE sur les énergies.*

**Priorités transversales**

Libellé Priorité	Neutre	Positif	Remarquable	Total
Egalité des chances	10			10
Emploi	8	2		10
Environnement		9	1	10
NTIC	9	1		10

Opérations concernant cette action (10) :

- **8391** : Opération pilote de récupération de plastiques agricoles en QC
- **11636** : Projet pilote « chaudière à bois déchiqueté » chez Monsieur ESTRISPEAU
- **12747** : Etude pour la création d'une filière bois énergie en QRGA
- **13767** : Appui technique à la gestion durable de l'espace agricole 2004
- **13843 – 13847 – 13851 – 13853- 13876** : Projets pilotes de chaudière individuelle à bois déchiqueté
- **14757** : Etude globale d'aménagement paysager et architectural du centre bourg de Caylus

**INTITULE :** Mutualiser, mettre en réseau les acteurs, faire émerger de nouveaux acteurs

**Objectif et rapport à la stratégie de développement :**

L'approche acteur/environnement privilégiée dans la stratégie Leader + doit permettre d'associer le maximum d'acteurs du territoire intéressés par la qualité environnementale du Pays Midi-Quercy. L'objectif de cette action est de fédérer ces acteurs en mutualisant les ressources humaines, en mettant en réseau associations, opérateurs de diffusion du patrimoine environnemental au sens large (culture, savoir faire, agriculture...). Des expérimentations de moyens de communication pourront être utilisées pour faire émerger de nouveaux partenaires, opérateurs en matière de compétitivité environnementale (télévision locale Midi-Quercy, Internet ...)

Cette action doit augmenter la qualification globale des acteurs du Midi-Quercy en matière environnementale afin de préparer l'intégration au PNR

Critères de suivi de la sous-mesure :

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Mobilisation des acteurs et des structures - Prestataires mis en réseau - Acteurs locaux impliqués	100	91 35 1987

Éléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :

- structuration des acteurs du patrimoine environnemental
- qualification des acteurs dans la perspective du passage en PNR

**Plan de financement en euros**

Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
500 000	250 000	175 000	75 000

**Etat d'avancement financier**

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin (2001/2003)	FEOGA écriété	% d'avancement	Montant mandaté
<b>Au 31/12/03</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>22 995 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 %</b>	<b>0 €</b>
<b>Au 31/12/04</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>44 760 €</b>	<b>79 256 €</b>	<b>177 %</b>	<b>56 365 €</b>
<b>Au 31/12/05</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>69 435 €</b>	<b>115 394 €</b>	<b>166 %</b>	<b>95 181 €</b>

*Cette action a connu une forte augmentation en programmation et surtout en réalisation en 2004 et 2005. La nature de cette action (mutualisation d'acteurs) a nécessité une mise en route plus longue qui en 2004 a trouvé « sa vitesse de croisière ». Un ajustement de la maquette financière de l'action devra s'opérer en 2006.*

**Priorités transversales**

Libelle Priorité	Neutre	Positif	Total
Egalité des chances	9		9
Emploi	3	6	9
Environnement	4	5	9
Ntic	5	4	9

Opérations concernant cette action (9) :

- **10598** : Installation et développement de l'association interculturelle IAO Animation
- **10683** : Création d'un centre d'animation et de ressources sur le patrimoine et le développement durable
- **10867** : Studio d'une radio mobile radiophonique pour les enfants du PMQ
- **10873** : Informatisation et mise en réseau de la médiathèque intercommunale en CC TVA.
- **12744** : Lancement de l'opération « bistrot de pays » en PMQ.
- **13769** : Développement des activités et animation du centre de ressources
- **14771** : Etude réhabilitation du « Sacré cœur » de Montricoux
- **16481** : Expérimentation d'une résidence d'artistes à Caylus
- **17974** : Développement des activités et animation du centre de ressources 2005-2006

**INTITULE** Favoriser l'emploi lié à l'amélioration de la compétitivité environnementale du Midi Quercy

**Objectif et rapport à la stratégie de développement :**

L'objectif de cette action est d'assurer l'articulation entre la demande d'emploi sur le territoire que l'on peut adapter et/ou qualifier et l'offre d'emploi qui va découler des initiatives volontaristes en matière de valorisation du patrimoine environnemental et culturel du Pays Midi-Quercy. Ainsi, le développement d'opérateurs locaux en matière d'emploi/formation/insertion (ex : maison familiale rurale sur les métiers de la pierre à Verfeil initié grâce à Leader II, le réseau des 3 espaces ruraux emploi/formation) ou la création de nouveaux projets (couveuse d'activité pour le Midi-Quercy) permettront de solvabiliser les problèmes d'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi dans le domaine de l'environnement au sens large (patrimoine, culture...)

Cette action permettra de prendre en compte de façon particulière un des principes fondamentaux du développement territorial à savoir la solidarité.

Critères de suivi de la sous-mesure :

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Nombre d'emplois créés - Actions de préservation du patrimoine naturel-	100	

Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :

- Développement solidaire du territoire

**Plan de financement en euros**

Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
240 000	120 000	96 000	24 000

**Etat d'avancement financier**

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin (2001/2003)	FEOGA écriété	% d'avancement	Montant mandaté
<b>Au 31/12/03</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>18 396 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 %</b>	<b>0 €</b>
<b>Au 31/12/04</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>35 808 €</b>	<b>7 500 €</b>	<b>21 %</b>	<b>0 €</b>
<b>Au 31/12/05</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>55 548 €</b>	<b>7 500 €</b>	<b>13.50 %</b>	<b>7 500 €</b>

*Concernant cette action, une mobilisation est à faire pour programmer des opérations favorisant l'emploi lié à l'amélioration de la compétitivité environnementale du Midi Quercy. Des problèmes de complémentarité de financements européens se posent qui devrait conduire à baisser la maquette financière en 2006.*

**Priorités transversales**

Libelle Priorité	Neutre	Positif	Total
Egalité des chances		1	1
Emploi		1	1
Environnement	1		1
Ntic	1		1

Opérations concernant cette action (1) :

- **13 786** : Formation, accompagnement à la professionnalisation de personnel des OT SI du PMQ

<b>INTITULE :</b> Valoriser les « usages » du patrimoine naturel et culturel vecteurs d'une identité territoriale			
<b>Objectif et rapport à la stratégie de développement :</b>			
L'objectif de cette action est de promouvoir, de développer et de professionnaliser les activités économiques (touristique, agro touristique) qui s'appuient sur le patrimoine environnemental du Pays Midi-Quercy pour dégager de la plus value. Ainsi, une structuration de la filière A.P.N. (activités de pleine nature) très présente sur le Pays Midi-Quercy, permettra de conforter l'image « nature » du territoire. De même, le réseau de festivals de théâtre sur des lieux patrimoniaux remarquables pourrait être professionnalisé et bénéficier ainsi d'une plus grande notoriété. Globalement toute nouvelle animation du patrimoine naturel et bâti au sens large sera <b>un plus pour l'image identitaire</b> « nature/patrimoine » du Pays Midi-Quercy (ex : poursuite de la valorisation de la culture occitane entreprise par Leader II par l'organisation d'un festival, mise en réseau des artisans d'art...)			
Critères de suivi de la sous-mesure :			
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Sites mis en valeur		30
	- Services innovants développés		6
	- Etudes		0
	- Mise en réseau de sites		3
Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :			
- Construction d'une identité territoriale à partir du patrimoine			
<b>Plan de financement en euros</b>			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
590 000	295 000	196 667	98 333

**Etat d'avancement financier**

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin (2001/2003)	FEOGA écrêté	% d'avancement	Montant mandaté
<b>Au 31/12/03</b>	<b>25</b>	<b>1</b>	<b>29 893 €</b>	<b>20 395 €</b>	<b>68 %</b>	<b>0 €</b>
<b>Au 31/12/04</b>	<b>25</b>	<b>11</b>	<b>58 188 €</b>	<b>79 044 €</b>	<b>136 %</b>	<b>41 960 €</b>
<b>Au 31/12/05</b>	<b>25</b>	<b>13</b>	<b>90 265 €</b>	<b>145 534 €</b>	<b>161 %</b>	<b>122 151 €</b>

*Cette action connaît une montée en puissance liée notamment à l'élaboration actuellement d'une politique culturelle du Pays MQ. L'animation de cette action a donc généré de nombreuses opérations cohérentes avec les objectifs du programme. Un ajustement de la maquette financière de l'action sera donc nécessaire en 2006.*

**Priorités transversales**

Libelle Priorité	Neutre	Positif	Total
Egalité des chances	11	2	13
Emploi	9	4	13
Environnement	4	9	13
Ntic	13		13

Opérations concernant cette action (13) :

- **8342** : Création d'un produit global de randonnée en Quercy Caussadais
- **9664** : Développement festival lyrique Offenbach à Bruniquel 2003
- **10713** : Création d'un sentier d'interprétation du patrimoine à Mouillac
- **10875** : Création d'un circuit d'interprétation du château de Nègrepelisse
- **12338** : Développement du festival "Si on dansait" à Nègrepelisse 2004
- **13788** : Développement des Universités d'été occitanes à Laguépie 2004
- **13789** : Création du festival "Les hivernales du documentaire » 2004/2005
- **13829** : Valorisation de la filière équestre : Salon prestige 2004
- **14772** : Développement festival lyrique Offenbach à Bruniquel 2005
- **14476** : Développement du festival "Si on dansait" à Nègrepelisse 2005
- **16486** : Développement du festival « Fin amor » 2005
- **16495** : Festival "Les hivernales du documentaire » 2005/2006
- **16497** : Développement des Universités d'été occitanes à Laguépie 2005

<b>INTITULE :</b> Affirmer une destination Midi-Quercy basée sur une forte qualité environnementale et culturelle.			
<b>Objectif et rapport à la stratégie de développement :</b>			
L'objectif de cette action est de favoriser la création d'outils, de supports de communication globale du territoire Midi-Quercy valorisant sa qualité environnementale et culturelle contribuant ainsi à créer la perception d'une image spécifique du Pays Midi-Quercy. Les actions auront vocation à développer l'attractivité touristique mais aussi en direction de la population permanente « touchée » par la qualité du cadre de vie « propre, naturel » du Pays Midi-Quercy. Des partenariats nouveaux seront recherchés pour notamment diffuser cette image auprès des agences immobilières, des nouveaux arrivants, (guide environnemental du Midi-Quercy...) des prestataires touristiques.			
<b>Critères de suivi de la sous-mesure :</b>			
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Sessions de formation - Etudes - Nombre de supports d'information - Outils de communication élaborés	10	21 0 6 22
<b>Plan de financement en euros</b>			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
240 000	120 000	96 000	24 000

**Etat d'avancement financier**

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin (2001/2003)	FEOGA écriété	% d'avancement	Montant mandaté
Au 31/12/03	12	0	18 396 €	0 €	0 %	0 €
Au 31/12/04	12	4	35 808€	29 615 €	83 %	0 €
Au 31/12/05	12	5	55 548 €	64 160 €	115 %	42 273 €

*L'action est essentiellement pourvue par des opérations à portage Pays. Ceci assure une cohérence de l'image du Pays véhiculée et surtout la valorisation de l'identité « patrimoine-nature » mise en avant dans les objectifs de l'action 6.*

**Priorités transversales**

Libelle Priorité	Neutre	Positif	Total
Egalité des chances	4	1	5
Emploi	3	2	5
Environnement		5	5
Ntic	4	1	5

Opérations concernant cette action (5) :

- **11946** : Plan de communication touristique MQ (2002-2003)
- **13796** : Promotion et communication touristique du Pays (2004)
- **13828** : Réalisation d'un film documentaire pédagogique
- **14777** : Edition d'un topo-guide de randonnées GRP-PR du PMQ
- **17976** : Promotion et communication touristique du Pays Midi-Quercy 2005

**Fiche Action LEADER +****N°7**

<b>INTITULE :</b> Assistance technique - gestion du programme Leader+			
<b>Objectif et rapport à la stratégie de développement :</b>			
La mise en œuvre du programme de développement du Pays Midi-Quercy nécessitera un suivi technique des opérations sur le plan de l'instruction, la sélection des projets, leur éligibilité et le suivi financier. Une équipe technique sera opérationnelle pour le suivi du Contrat de Pays et du programme Leader +, à même d'assurer une gestion continue et complémentaire des deux procédures territoriales.			
<u>Critères de suivi de la sous-mesure :</u>			
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Nombre d'opérations programmées	110	50
<u>Éléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :</u>			
- Installation d'une équipe technique pérenne pour le suivi de la mise en œuvre du Plan de développement du Midi-Quercy			
<b>Plan de financement en euros</b>			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
240 000	120 000	120 000	0

**Etat d'avancement financier**

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin (2001/2003)	FEOGA écrêté	% d'avancement	Montant mandaté
<b>Au 31/12/03</b>	<b>1 par an</b>	<b>0</b>	<b>18 396 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 %</b>	<b>0 €</b>
<b>Au 31/12/04</b>	<b>1 par an</b>	<b>2</b>	<b>35 808 €</b>	<b>6 234 €</b>	<b>17 %</b>	<b>0 €</b>
<b>Au 31/12/05</b>	<b>1 par an</b>	<b>2</b>	<b>55 548 €</b>	<b>25 633 €</b>	<b>46 %</b>	<b>22 414 €</b>

*L'équipe technique est en place. La personne chargée de la gestion du programme Leader+ a été recrutée en octobre 2004 ce qui explique le relatif faible avancement en réalisation financière de cette action.*

**Priorités transversales**

Libelle Priorité	Neutre	Positif	Total
Egalité des chances	1	1	2
Emploi		2	2
Environnement		2	2
Ntic		2	2

Opérations concernant cette action (2) :

- **3373** : Gestion GAL 2002-2003
- **14778** : Gestion du programme Leader+ 2004-2005

<b>INTITULE :</b> Pilotage et animation du programme Leader +			
<b>Objectif et rapport à la stratégie de développement :</b>			
Le programme Leader +, basé sur une mobilisation des acteurs locaux se doit de se doter de moyens d'animation et d'ingénierie à même d'accompagner la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie territoriale adoptée. Un travail de coordination et de pilotage à l'échelle du territoire Midi - Quercy sera nécessaire, couplé à un travail d'animation au plus près du terrain et des bénéficiaires finaux. Ainsi, la coordination et le pilotage du GAL et du programme seront assurés par un coordinateur Leader à temps plein et l'animation, l'accueil des porteurs de projets seront assurés par la mise en réseau des animateurs de développement locaux ( EPCI ), des organismes consulaires et professionnels. Le pilotage du programme doit faire l'objet d'une mise en réseau permettant de favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques, et le dialogue et la concertation entre les partenaires du programme			
<b>Critères de suivi de la sous-mesure :</b>			
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Actions d'information et de sensibilisation - Opérations programmées	5 110	2 50
<b>Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :</b>			
- La mobilisation des acteurs locaux, par une animation spécifique du programme Leader +, sera un gage pour l'avenir de la poursuite du projet de territoire			
<b>Plan de financement en euros</b>			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
240 000	120 000	120 000	0

### Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin (2001/2003)	FEOGA écriété	% d'avancement	Montant mandaté
<b>Au 31/12/03</b>	<b>1 par an</b>	<b>0</b>	<b>18 396 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 %</b>	<b>0 €</b>
<b>Au 31/12/04</b>	<b>1 par an</b>	<b>1</b>	<b>35 808 €</b>	<b>11 983 €</b>	<b>33 %</b>	<b>0 €</b>
<b>Au 31/12/05</b>	<b>1 par an</b>	<b>2</b>	<b>55 548 €</b>	<b>25 863 €</b>	<b>47 %</b>	<b>14 950 €</b>

*La mise en place tardive du GAL Midi-Quercy (signature de la convention avec le CNASEA en juillet 2003) explique la sous-consommation de cette action. Ceci ne porte pas préjudice à l'avancement global du programme.*

### Priorités transversales

Libelle Priorité	Neutre	Positif	Total
Egalité des chances	2		2
Emploi		2	2
Environnement		2	2
Ntic	2		2

Opérations concernant cette action (2) :

- **13813** : Animation du programme Leader+ 2004
- **16408** : Animation du programme Leader+ 2005

<b>INTITULE :</b> Mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation du programme Leader +			
<b>Objectif et rapport à la stratégie de développement :</b>			
L'objectif de cette action est de mettre en œuvre un dispositif semi - participatif d'évaluation tout au long de la démarche Leader + afin de :			
- rassembler des données quantitatives et qualitatives sur les opérations financées par Leader +			
- accompagner le GAL dans une démarche participative d'auto - évaluation (formation accompagnement du groupe) afin de pouvoir établir un rapport semestriel de la mise en œuvre du programme			
- réaliser une évaluation externe à mi-parcours afin d'ajuster le programme de développement si nécessaire			
<u>Critères de suivi de la sous-mesure :</u>			
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Nombre de données quantitatives et qualitatives collectées	100	45
<b>Plan de financement en euros</b>			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
30 000	15 000	15 000	0

**Etat d'avancement financier**

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin (2001/2003)	FEOGA écarté	% d'avancement	Montant mandaté
<b>Au 31/12/03</b>		<b>0</b>	<b>2 300 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 %</b>	<b>0 €</b>
<b>Au 31/12/04</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>4 476 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 %</b>	<b>0 €</b>
<b>Au 31/12/05</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>6 943 €</b>	<b>2 164 €</b>	<b>31 %</b>	<b>0 €</b>

*Une évaluation intermédiaire a été réalisée dans le cadre d'un conventionnement avec une université à partir de juin 2005.*

*Il est envisagé de faire appel à un prestataire externe pour l'évaluation ex-post.*

**Priorités transversales**

Libelle Priorité	Neutre
Egalité des chances	1
Emploi	1
Environnement	1
Ntic	1

Opérations concernant cette action (1) :

- **16414** : Evaluation intermédiaire du programme Leader+ Midi-Quercy 2005

## D. – LA COOPERATION

### 1. Projets validés en comité national

- Le GAL MQ est engagé dans un projet de coopération inter-territorial validé en décembre 2004 « **Engagement d'un plan de promotion commun des réseaux de Bistro de Pays de Midi-Pyrénées** ».
- Un Projet de coopération inter territoriale autour de **la diffusion de la culture occitane intitulé « Valorisation et sensibilisation à la culture occitane par la création et la diffusion d'un spectacle vivant et d'un document audiovisuel »** a été validé lors du Comité National du 10 mars 2006. Le GAL Midi-Quercy est le chef de file de ce projet avec comme partenaire associés :  
GAL Portes de Gascogne, GAL Armagnac, GAL Périgord Vert, GAL Pays de Guéret

### 2. Projets en maturation

- Une réflexion de coopération inter territoriale est en cours de définition sur le thème de la "Filière énergies bois et bio-ressources".
- Un dossier de coopération inter territoriale est en cours de finalisation sur la mise en réseau de structures d'accueil de groupe sur la Vallée de l'Aveyron
- Une réflexion est engagée pour déposer un dossier de coopération inter territoriale sur le thème « sensibilisation –animation autour de l'eau »
- Deux pistes de réflexion sont également en cours sur les thèmes « du bâti de pierre sèche » et sur « les actions culturelles en zones rurales »

### III. - EXECUTION FINANCIERE

#### A. ETAT DE LAPROGRAMMATION

##### Analyse de la situation de l'année de référence et de la situation en cumulé

	Coût total		Feoga programmé		FEOGA écrêté (Profil de Berlin)	
	2005	En cumulé	2005	En cumulé	Prévu	Réalisé
Mesure 1	123 918 €	378 310 €	52 373 €	181 414 €	83 322 €	145 074 €
Mesure 2	0 €	229 136 €	0 €	81 897 €	83 322 €	73 169 €
Mesure3	146 644 €	373 109 €	58 017 €	174 087 €	69 435 €	115 394 €
Mesure 4	0 €	15 000 €	0 €	7 500 €	55 548 €	7 500 €
Mesure 5	72 237 €	355 443 €	28 234 €	161 322 €	90 265 €	145 534 €
Mesure 6	80 198 €	194 788 €	31 941 €	89 236 €	55 548 €	64 160 €
Assistance Technique Gestion	0 €	55 200 €	0 €	27 600 €	55 548 €	25 663 €
Frais d'animation	28 000 €	57 900 €	14 000 €	28 950 €	55 548 €	25 863 €
Frais d'évaluation	8 654 €	8 654 €	4 327 €	4 327 €	6 943 €	2 164 €
Total	459 651 €	1 667 540 €	188 892 €	756 334 €	555 479 €	604 521 €

Globalement on constate que l'avancement de la programmation et de la réalisation satisfait les critères du « Profil de Berlin ». Au sein du plan d'action, des inégalités d'avancement feront l'objet d'ajustements, (cf. : II.B) sur un plan quantitatif.

#### B. SITUATION DES PAIEMENTS au Maître d'Ouvrage

Mesures	FEOGA écrêté		Paiement 2004	Paiement 2005	Total des versements	%
	Prévu	Réalisé				
Mesure 1	83 322 €	145 074 €	15 427 €	106 391 €	121 818 €	84 %
Mesure 2	83 322 €	73 169 €	0 €	65 362 €	65 362 €	89 %
Mesure3	69 435 €	115 394 €	56 365 €	38 816 €	95 181 €	82 %
Mesure 4	55 548 €	7 500 €	0 €	7 500 €	7 500 €	100 %
Mesure 5	90 265 €	145 534 €	41 960 €	80 191 €	122 151 €	84 %
Mesure 6	55 548 €	64 160 €	0 €	42 273 €	42 273 €	66 %
Assistance Technique Gestion	55 548 €	25 663 €	0 €	22 414 €	22 414 €	87 %
Frais d'animation	55 548 €	25 863 €	0 €	14 950 €	14 950 €	58 %
Frais d'évaluation	6 943 €	2 164 €	0 €	0	0	0 %
Total	555 479 €	604 521 €	113 752 €	377 897 €	491 649 €	81 %

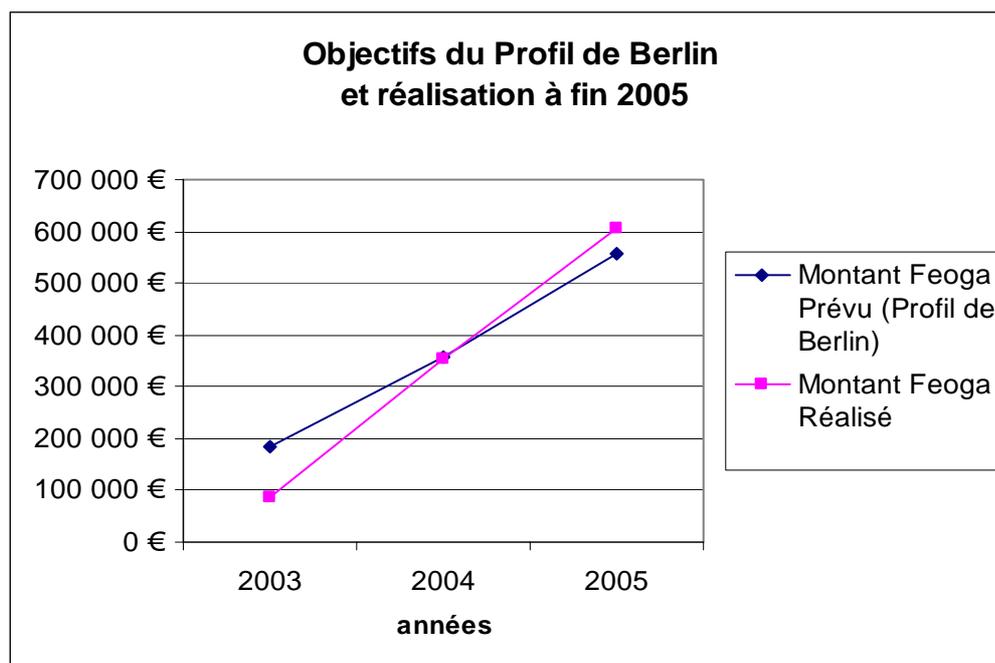
##### Récapitulatif des paiements effectués par le CNASEA

Dates	Versement CNASEA	Reversement au M.O.
Report du 31/12/04 Total	172 098 €	113 752 €
Année 2005	320 466 €	377 897 €
Soit une différence de trésorerie de		915 €

L'enveloppe versée par le CNASEA a été redistribuée au Maître d'Ouvrage.

**Avancement de la programmation**

	Au 31/12/2003	Au 31/12/2004	Au 31/12/05	Au 31/12/06
Prévision (profil de Berlin)	183 960 € (2001)	358 080 € (2001+2002)	555 479 € (2001+2002+2003)	753 719 €
Montant FEOGA écrété	88 346 €	355 474 €	604 521 €	
% d'avancement	48.02 %	99.27 %	108.82 %	



Le Gal Midi-Quercy a respecté les objectifs énoncés par le « Profil de Berlin ». Son état d'avancement dépasse les 100%.

De nombreuses actions d'animations et de sensibilisations des acteurs locaux par l'équipe d'animation et de gestion du Pays MQ sont prévues en 2006 notamment dans trois thématiques fortes du territoire et cohérentes avec la stratégie du plan d'actions du programme LEADER+ MQ :

- **Une politique culturelle vivante et de proximité facteur d'une attractivité pérenne pour le Pays Midi-Quercy**
- **La mise en œuvre d'un plan énergies de territoire associant le secteur public et privé**
- **La poursuite de la mise en œuvre d'une charte paysagère garant d'une pérennité de l'identité territoriale du Pays Midi-Quercy**

La prise en charge par le Pays (Syndicat Mixte et Conseil de Développement) de la coordination et de l'animation de ces thématiques transversales est un gage de cohérence territoriale notamment par la définition de cadres de réflexion et d'actions concertés.

#### IV. DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LA QUALITE ET L'EFFICACITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

##### A. FONCTIONNEMENT DU COMITE DE PROGRAMMATION

###### 1. Configuration du Comité de Programmation

	Titulaires	Suppléants
Nombre de membres élus	8	8
Nombre de représentants privés	12	12
Nombre de femmes	3	2
Nombre de personnes de moins de 25 ans	0	0
Représentants d'organismes environnementaux	1	0

###### 2. Mode de fonctionnement du Comité de Programmation

Dates des réunions du C.P.	Nombre de présents	dont nombre de personne du privé	dont nombre de femmes	dont nombre de jeunes (moins de 35 ans)	Nombre de projets examinés	Durée approximative du comité
10/03/2005	11	7	2	0	0	2 h
30/06/2005	16	11	2	0	6	2 h 30
10/11/2005	15	10	4	0	3	2 h 30
TOTAL	42	28	8			
Moyenne	14	9.33	2.66	0	3	

###### 3. Modalités de présentation et de présélection des dossiers

Le Pays MQ s'appuie sur une organisation territoriale expérimentée, notamment par "les contrats de terroir" antérieurs, qui permet de disposer d'un réseau d'animateurs de terrain au sein des quatre communautés de communes. Ainsi, l'équipe technique du Syndicat Mixte travaille en réseau avec la Communauté de Communes qui assure le premier accueil des porteurs de projet (public et privé) et les oriente vers le dispositif financier, notamment pour les fonds européens, le plus approprié. Ce réseau est également élargi aux partenaires techniques institutionnels ainsi que les membres du Conseil de Développement, qui jouent un rôle important d'orientation des maîtres d'ouvrage vers les Communauté de Communes ou le SM PMQ. Cette organisation est possible car les techniciens concernés ont été accompagnés en amont par l'équipe technique du SM PMQ, pour s'approprier ces dispositifs financiers, en particulier pour LEADER+ leur "philosophie". Dès l'orientation du maître d'ouvrage vers une aide LEADER+, un dossier type LEADER+ lui est communiqué qui est ensuite examiné avec l'animateur du SM PMQ pour éventuellement l'abonder ou améliorer sa cohérence avec le plan de développement du programme LEADER+ Midi-Quercy. Des réunions spécifiques avec les partenaires concernés peuvent être parfois organisées pour les projets relativement importants.

Le processus de présélection des projets susceptibles d'être présentés au comité de programmation LEADER+ du MQ est basé sur une confiance des partenaires associés, et sur une méthodologie pragmatique issue d'une antériorité de gestion des fonds européens. De fait, le porteur de projet est accompagné individuellement dans l'élaboration de sa demande de financement LEADER+ en veillant à la cohérence de son projet avec les fiches actions du plan de développement et au respect de "l'esprit" LEADER+ (caractère transférable et innovant du projet). Une grille multicritères d'appréciation des projets est en cours de validation, dans le cadre de l'évaluation intermédiaire du programme MQ, afin que les membres du Comité de Programmation puissent formaliser leurs choix de façon plus méthodique.

#### 4. Déroulement du Comité de Programmation

Lors du Comité de Programmation, la présentation est réalisée par le Président du GAL et complétée par l'animateur ou par un membre du Comité qui connaît plus particulièrement le projet présenté. Une discussion s'établit entre les participants, chacun échange son point de vue, apporte des réflexions personnelles et un vote consensuel a lieu.

Formellement en Comité de Programmation, un seul projet a été rejeté pour des motifs d'inéligibilité de dépenses agricoles au moment de sa présentation (11/2003). Le travail en amont avec les partenaires techniques qui font remonter les projets puis avec le maître d'ouvrage, permet d'éviter de rejeter des projets en Comité de Programmation. Ainsi, les projets sont orientés directement vers les dispositifs financiers adaptés. Les opérations présentées en Comité sont donc éligibles sur le fonds et ne donnent lieu, de la part du Comité de Programmation, qu'à des recommandations ou des ajustements sur la mise en oeuvre partenariale du projet ou sur les liaisons intersectorielles qu'il peut occasionner.

#### **D'autres sujets sont abordés en Comité de Programmation.**

Information générale et détaillée sur l'avancement du programme en terme de programmation et de consommation de crédits.

Information et réflexion sur l'évaluation quantitative et qualitative du programme et sur les modalités d'appréciation des projets.

Information sur l'animation du programme et sur la participation de l'équipe technique ou des membres du GAL à des séminaires ou événements extérieurs.

Information sur la coopération interterritoriale et transnationale.

Information sur les futurs fonds européens 2007/2013.

#### B. UTILISATION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

##### **Animation du programme Leader+**

L'objectif est de constituer une équipe technique opérationnelle pour le suivi du Contrat de Pays et du programme Leader +, à même d'assurer une animation et une cohérence des buts poursuivis par les opérations programmées avec la stratégie territoriale du Pays MQ.

La mise en oeuvre du programme de développement LEADER+ Pays Midi-Quercy nécessite une mobilisation des acteurs locaux et un appui à l'élaboration de leurs projets.

L'Animation du plan de développement Leader + (accompagnement de sous-mesure, animation du GAL, du partenariat institutionnel et local,...) a été assurée en 2005 par un coordinateur (un équivalent 1/3 temps) et une chargée de mission (équivalent 1/3 temps) qui travaillent en réseau avec les techniciens des EPCI du Pays MQ.

**Plan de financement:** 28 000 €TTC en 2005

- Fonctionnement : (30% temps direction +30% du temps chargé de mission) 25 000 €
- Frais divers (communication, séminaire,...) : 3 000€

## **Gestion du programme Leader+**

La mise en œuvre du programme de développement du Pays Midi-Quercy nécessite un suivi technique des opérations sur le plan de l'instruction, la sélection des projets, leur éligibilité et le suivi financier.

Une équipe technique est opérationnelle pour le suivi du Contrat de Pays et du programme Leader +, à même d'assurer une gestion continue et complémentaire des deux procédures territoriales.

Appui technique et administratif pour le suivi comptable, financier et le contrôle du programme Leader + : une gestionnaire à temps plein est en poste depuis octobre 2004.

### **Plan de financement prévisionnel** : 42 200 TTC (2004-2005)

- Fonctionnement : (1 temps plein depuis 10/2004-12/2005) : 29 200 €
- Petits investissements (mobilier, informatique..): 3 000 €- Frais de structure (50% des frais courants du SM en 2005): 10 000 €

Le renforcement de l'équipe technique a permis d'augmenter très nettement la programmation et d'atteindre les prévisions fixées par le Profil de Berlin en terme de réalisation tout en s'inscrivant dans objectifs du programme Leader+.

## C. ACTIONS D'EVALUATION DU PROGRAMME

La collecte des indicateurs est organisée et saisie sur PRESAGE.

Cependant, il existe un décalage entre les indicateurs saisis sur PRESAGE que nous devons renseigner et des indicateurs propres à l'action réalisée qui donnent une indication plus pertinente que nous intégrons dans la convention.

Le Maître d'Ouvrage, lors de la demande de solde nous transmet un bilan qualitatif où il reprend nos indicateurs.

En 2005 un travail spécifique a été mené par l'évaluation intermédiaire. Un rapport final de cette évaluation est disponible en ligne sur le site Internet du Pays Midi-Quercy.

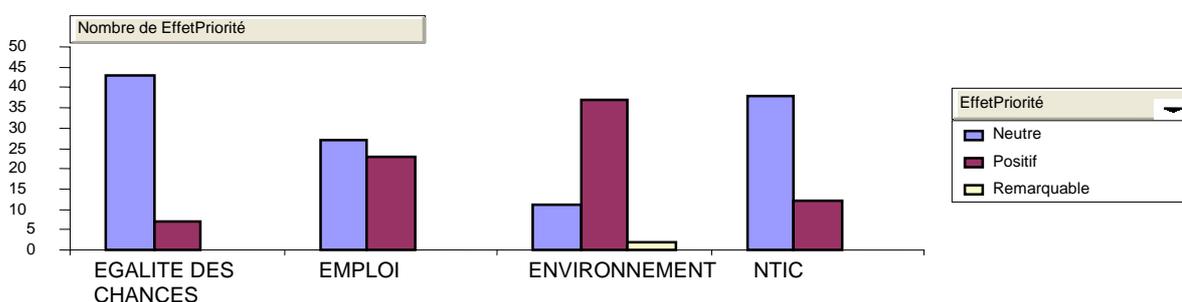
## Synthèse des indicateurs de suivi de réalisation

Libelle Indicateur	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action 6	Action 7	Action 8	Action 9	Total
Opérations d'exposition du patrimoine	3									3
Etudes	5	8			0	0				13
Opérations d'information, animation, études et conseils		46								46
Communes concernées		40								40
Formations et développement de partenariats		21								21
Opérations de valorisation des énergies renouvelables		7								7
Mobilisation des acteurs et des structures	6		91							97
Prestataires mis en réseau	0		35							35
Acteurs locaux impliqués	6		1987							1993
Emplois créés				0						0
Actions de préservation du patrimoine naturel				0						0
Sites mis en valeur					30					30
Services innovants développés					6					6
Mise en réseau de sites					3					3
Sessions de formation						21				21
Supports d'information						6				6
Outils de communication élaborés						22				22
Opérations programmées							50	50	45	145
Actions d'information et de sensibilisation								2		2

## Synthèse des indicateurs relatifs aux priorités transversales

Libelle Priorité	Neutre	Positif	Remarquable	Total
Egalité des chances	43	7		50
Emploi	27	23		50
Environnement	11	37	2	50
NTIC	38	12		50
Total	119	79	2	200

CodeActionUE (Tous)



LibellePriorité

Dores et déjà on peut observer que le programme LEADER+ agit positivement plus particulièrement sur l'environnement et l'emploi. Ceci est en phase avec le thème fédérateur choisi « Valorisation des ressources naturelles et culturelles ».

## D. MESURES PRISES POUR ASSURER LA PUBLICITE DU PROGRAMME

### Réunions d'information organisées sur le territoire

Dates	Nombre de personnes présentes
tous les 3 mois	40 élus
tous les 3 mois	30 à 50 membres du CDD
15 dates en 2005	30 à 100 personnes : réunions publiques

### Outils de communications

**Plaquette générale de présentation** « Pour un avenir ensemble » éditée en 20000 exemplaires. Elle a été conçue en 2004 et distribuée aux 14500 foyers du Pays Midi-Quercy (en janvier 2005) et mise à disposition en Mairie, Communautés de Communes...

**Site Internet** en construction en 2004 pour une mise en ligne au printemps 2005 ([www.midi-quercy.fr](http://www.midi-quercy.fr))

**Articles** réguliers dans les lettres d'information des Communautés de Communes et Communes du Pays Midi-Quercy.

**Partenariat avec la radio locale** du Pays Midi-Quercy : émission mensuelle sur les thématiques du Pays et programme LEADER+.

Réalisation dans le cadre du Programme de Leader+ **d'un film documentaire sur le Pays Midi Quercy** présentant son patrimoine, son identité culturelle et globalement son projet de développement durable.

## E.- ACTIONS DE CONTROLE DE SERVICE FAIT

Un certificat de service fait est réalisé par le Directeur ou la gestionnaire du programme à chaque paiement (acompte ou solde) et désormais après chaque saisie de factures sur le logiciel PRESAGE (cf. la note de cadrage).

On peut remarquer qu'en 2005, 47 CSF ont été établis contre 10 en 2004.

La visite sur place est effectuée lorsqu'il s'agit d'investissement

	2004			2005		
	Nombre de CSF	Paiement effectué au M.O.	Montant factures contrôlé	Nombre de CSF	Paiement effectué au M.O.	Montant factures contrôlé
<b>Total versé au MO</b>	<b>10</b>	<b>113 752 €</b>	<b>187 698 €</b>	<b>47</b>	<b>377 897.68 €</b>	<b>1 033 600.16 €</b>
Mesure 1	1	15 427 €	19 284 €	8	106 391.25 €	268905.33 €
Mesure 2				10	65 362.00 €	199 066.00 €
Mesure 3	4	56 365 €	84 908 €	5	38 816.03 €	115 143.36 €
Mesure 4				1	7 500.00 €	15 000.00 €
Mesure 5	5	41 960 €	83 506 €	12	80 190.92 €	194 156.01 €
Mesure 6				6	42 273.03 €	138 277.74 €
Mesure 7				3	22 414.45 €	51 326.35 €
Mesure 8				2	14 950.00 €	51 725.37 e

## F.- UTILITE DE LA MISE EN RESEAU

### Participation au réseau RIA C+ SOLEADER :

- participation au groupe de travail sur l'évaluation (apport: acquisition d'outils méthodologiques pour mettre en place une évaluation du programme LEADER+ MQ et pour capitaliser les projets remarquables)
- participation et intervention au séminaire de Tulle en 2004 "Carrefour des territoires" (apport: prises de contacts multiples avec d'autres GAL pour des projets de coopération ou des échanges de bonnes pratiques)
- Participation aux rencontres nationales Leader+ en septembre 2005 à Forcalquier.

## G.- SYNTHÈSE DES PROBLÈMES RENCONTRES

### 1. Problème d'ordre opérationnel :

- Saisie des indicateurs de résultat reste difficile (ne reflètent pas la réalité)
- L'outil de gestion PRESAGE a toujours ses limites. (lenteur au niveau de la saisie, arrêts intempestifs et limitation du nombre de connexions lors des appels de fonds)

### 2. Problème d'ordre stratégique :

- Des thématiques fortes du Pays MQ ont fait l'objet de coordination et d'études globales (Energies, Paysage, Culture, Tourisme naturel,...). Ces dernières nécessitent à présent d'être accompagnées dans leur mise en œuvre opérationnelle ce qui génère des besoins de financements importants du programme LEADER+MQ et des co-financeurs nationaux. En 2005 une **dotation complémentaire LEADER+** a été obtenue, qui devra être accompagnée par des co-financements nationaux de plus en plus difficile à obtenir.

## V. DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LE RESPECT DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES

Le programme LEADER+ est en parfaite cohérence avec le Projet de Pays car ils s'appliquent sur le même périmètre et qu'il est géré par la même structure publique. De fait, la charte de développement durable du Pays MQ a intégré le plan de développement LEADER+ car il a été élaboré simultanément par les élus et le Conseil de Développement. Le programme LEADER+ permet d'intervenir de façon exemplaire sur la thématique "Valorisation des ressources naturelles et culturelles" principalement reprise dans l'enjeu 1 de la charte du Pays "Ancrer le territoire dans son environnement" qui se décline dans les mesures opérationnelles du Contrat de Pays suivantes : mesure 1 (connaissance, protection et valorisation de l'environnement); mesure 4 (développement social et culturel); mesure 6 (Tourisme). Concrètement la plupart des projets présentés au Comité de Programmation LEADER+ sont également inscrits au Contrat de Pays ce qui facilite l'obtention des cofinancements nationaux et la complémentarité des financements européens (DOCUP et LEADER+). Cette dernière s'exerce notamment sur la nature de l'opération. En effet le programme LEADER+ a vocation à aider l'appui technique, les études et donc globalement l'investissement immatériel alors que le DOCUP intervient principalement sur l'investissement matériel. Les membres du Comité de Programmation LEADER+ (composé à 60% par des membres du Conseil de développement et 40% par des élus issus des Communautés de communes) participent également à l'élaboration du Contrat de Pays et sont donc en mesure d'assurer une parfaite synergie entre les deux procédures.

## CONCLUSION

Le projet de territoire mis en œuvre par le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy dans le cadre de la démarche Pays a privilégié le lancement en priorité des thématiques du plan de développement Leader+.

Ainsi **la Charte Paysagère du Pays Midi-Quercy** a été élaborée en 2003-2004 et sa mise en œuvre par les différents Maîtres d'Ouvrages (Associations, Communes, EPCI, Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy) concrétise un volet important de la qualité environnementale et de l'identité territoriale inscrite dans la stratégie leader+ initiale.

De plus, le Pays Midi-Quercy a accompagné, grâce au Contrat de Pays et le programme Leader+, la mise en place d'un inventaire du patrimoine bâti et d'un centre de ressources – animation du patrimoine et de l'environnement, qui concourt à mieux connaître et valoriser les ressources naturelles et culturelles de notre territoire.

De même, une réflexion sur un diagnostic Energétique Territorial a été menée en 2003-2005 qui va conduire en 2006 à la mise en oeuvre d'un « **plan énergies du Pays Midi Quercy** » favorisant l'efficacité énergétique et la promotion d'énergies renouvelables. Dès et déjà, le programme Leader+ a accompagné, de façon expérimentale, une filière de ce plan énergies sur une partie du territoire (la filière bois énergie), qui devrait être transférée sur l'ensemble du Pays Midi-Quercy.

**La définition d'une politique culturelle du Pays Midi-Quercy**, est également engagée par le Pays Midi-Quercy qui va permettre de formaliser un projet culturel de territoire cohérent avec le plan de développement Leader+.

Le programme Leader+ a permis depuis 3 ans d'accompagner des initiatives culturelles novatrices et transférables qui alimentent la réflexion en cours sur la politique Culture de Territoire.

Globalement, l'avancement du programme Leader+ en parallèle de la montée en charge du Projet de Pays a été un formidable catalyseur d'initiatives souvent privées (associations, particuliers) et publics (communes, EPCI) qu'il convient de poursuivre pour que l'effet de levier espéré s'opère en priorité sur 3 axes thématiques animés à l'échelle du Pays :

- **Une politique culturelle vivante et de proximité facteur d'une attractivité pérenne pour le Pays Midi-Quercy**
- **La mise en œuvre d'un plan énergies de territoire associant le secteur public et privé**
- **La mise en œuvre d'une charte paysagère garant d'une pérennité de l'identité territoriale du Pays Midi-Quercy**

La prise en charge par le Pays (Syndicat Mixte et Conseil de Développement) de la coordination et de l'animation de ces thématiques transversales est un gage de cohérence territoriale notamment par la définition de cadres de réflexion et d'actions concertés.